INFOS COMMUNALES
St Médard
SEPTEMBRE 2014

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 12 septembre 2014

Etaient présents : Evelyne FLACHER – Odile GIRAUD – Laure TRONCHON – Sébastien DESHAYES – Karim HEBBAZ – Jennifer BARONNIER – Valérie DA FONTE– Yves LAURANSON – Nathalie MAZET – Françoise MERLLIÉ – Christian PRAL – Ludovic SOMMERIA – Maxime THOLOT.

Absents et excusés : Agnès DESCOMBE (pouvoir donné à Karim HEBBAZ) – Michel FAURE (pouvoir donné à Christian PRAL).

SOMMAIRE

- VOIRIE : Compte-rendu des travaux de la commission – Programme fossés – Point sur le projet des ralentisseurs.

- SUBVENTION ENVELOPPE CANTONALE : Demande de subvention pour l'acquisition de mobilier scolaire, matériel informatique.

- CARRIERE DE SAVY : Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation.

- BULLETIN ANNUEL : Choix du prestataire pour la réalisation du bulletin annuel – Tarif des emplacements publicitaires.

- DENEIGEMENT : Demande de subvention pour le remplacement de l'étrave actuelle par une lame orientable – Modifications apportées au service de déneigement.

- PERSONNEL COMMUNAL : Point sur le tableau actuel des effectifs et prévisions.

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EN LYONNAIS : Approbation du rapport d'activité 2013 – Présentation du contrat enfance jeunesse – Communication sur la « semaine bleue » octobre 2014 – Suite de l'OPAH (opération amélioration de l'habitat) et présentation du PIG.

- REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : Point sur les évènements depuis la rentrée.

- SIMOLY : Nouvelles compétences pour instruction des autorisations d'urbanisme à compter de janvier 2015.

- PATRIMOINE : Compte-rendu des travaux de la commission

Point sur les dossiers en cours et questions diverses.

Voirie

RALENTISSEURS

Un premier plateau ralentisseur vient d'être aménagé à l'entrée du bourg (côté nord) près du hameau de la Proute. La signalisation est en place, soyez vigilants.

Pour le 2ème ralentisseur (côté sud abribus espace jeux) nous devons travailler conjointement avec le Conseil Général de la Loire car il se situe sur une voie départementale. Les travaux d'étude sont en cours.

ROUTE DE LA THIERRY

Cette voie est classée voie d'intérêt communautaire et de ce fait les gros travaux d'aménagement sont financés par la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais.
Afin de préparer la chaussée pour les travaux programmés cette année, il a été demandé à tous les riverains d'élaguer les haies et les grands arbres qui bordent cette route. Cela permettra un plus grand ensoleillement en hiver et une bonne visibilité dans les virages.
Dès le début du mois d'octobre, la Communauté de Communes procèdera à la restauration totale du revêtement sur la section entre le pont sur la Coise et les toutes premières maisons en montant en direction du village.

Subvention enveloppe cantonale

Le conseil municipal sollicite la 1ère subvention au titre de l'enveloppe cantonale 2014 auprès du Conseil Général de la Loire.
Cette subvention aidera au financement de mobilier scolaire supplémentaire, de matériel informatique et d'une armoire ignifugée pour la conservation des documents importants de la mairie (registres état civil, registre des délibérations, et archives très anciennes).

Carrière de Savy

Une enquête publique s'est déroulée en mairie de Saint-Médard-en-Forez du 10 juin 2014 au 28 juillet 2014 inclus afin de recueillir tous les avis sur la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière de roches dures au lieu dit « Savy » sur les communes de Saint-Médard-en-Forez et Chamboeuf.

A l'issue de l'enquête, Monsieur Gérard FONTBONNE, commissaire enquêteur, a déposé le 14 août 2014 auprès de la Sous-Préfecture de Montbrison son rapport et ses conclusions.

Ce document peut être consulté en mairie jusqu'au 28 juillet 2015. Il est aussi mis en ligne sur le site internet de la Préfecture à l'adresse suivante : www.loire.gouv.fr , rubrique « installations classées ». Toute personne physique ou morale concernée peut demander, à ses frais, communication du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le conseil municipal après avoir étudié toutes les pièces du dossier et après une longue discussion décide d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de Savy pour une durée de 10 ans mais avec toutes les réserves suivantes :

- rétablissement du ruisseau de Savy dans son cours naturel (suppression du busage sur une grande partie) et analyse en amont et en aval de l'eau du ruisseau.
- traitement fiable des eaux de ruissellement dans un bassin de décantation plus largement dimensionné et veiller à l'exécutoire de ce bassin en direction du ruisseau
- obligation de remise en état de la voie communale reliant le site de la carrière à la route départementale n°6 en concertation entre l'exploitant de la carrière et la commune de Chamboeuf sur laquelle se situe la voie ;
- procéder à une expertise de toutes les habitations situées dans le rayon affecté par les tirs de mine ;
- veiller à un réaménagement paysager durable avec de bonnes capacités de revégétalisation avec adoucissement des pentes des coupes et des banquettes suffisantes.

Si toutes ces préconisations ne sont pas respectées, la commune de Saint-Médard-en-Forez alertera les services publics et engagera des poursuites.
A cet effet, le conseil décide de confier à Nathalie MAZET et Christian PRAL le suivi de ce dossier avec toutes les réserves citées plus haut.

Bâtiments communaux

Salle d'animation

RAPPEL
Les entreprises retenues pour la rénovation de la salle d'animation sont :

Electricité : M.Gilles ESCOT Charpente : Tony JUIN
Plafond : SAS HFR Plomberie : M.Sylvain GUILLARME
Menuiserie : ETS BORY Isolation : SAS HFR
Platerie: SARL PETRUS Peinture: SARL PETRUS

En raison des travaux d'isolation et d'aménagement de toilettes pour personnes à mobilité réduite, les 3 salles seront totalement indisponibles du 20 octobre au 14 novembre.
Les associations sont informées et des solutions de « repli » sont prévues.

Bulletin annuel

Emplacements publicitaires
Comme les années précédentes, il sera fait appel à quelques annonceurs « locaux » pour l'édition du bulletin annuel.
Le conseil décide de maintenir le même tarif à savoir :

- encart ½ page : 200€
- encart ¼ de page : 140€
- encart 1/8 de page : 80€

Les artisans et commerçants de Saint-Médard-en-Forez bénéficieront d'une réduction de 50% sur ces tarifs.

La rédaction et l'impression du bulletin seront confiées à Nicolas FALVARD, infographiste auto-entrepreneur pour un coût de réalisation de 3 222€ HT ;

Ce bulletin est ouvert à tous, associations et particuliers. Retour impératif des textes, photos, dessins, énigmes, histoires …. Pour le 31 octobre 2014. Dans la mesure du possible, merci d'envoyer vos documents par messagerie à l'adresse de la mairie.

Déneigement

Matériel

L'étrave actuelle pas toujours bien adaptée et peu maniable aurait besoin de grosses réparations.
Le conseil décide de la remplacer par une lame orientable, dépense estimée à 5800€ HT et sollicite une subvention auprès du Conseil Général de la Loire au titre des communes classées en zone de montagne.

Plan de déneigement

Afin d'assurer un service de meilleure qualité le conseil décide de partager la commune en deux sections qui seront déneigées simultanément.
La partie haute de la commune sera assurée par un agriculteur. La deuxième partie (le centre bourg et la partie basse) sera assurée par l'agent communal Damien ESCOT avec du matériel de location (tracteur et lame).

Personnel communal

Compte tenu des effectifs de l'école, surtout en maternelle, et de la surcharge de travail engendrée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le conseil municipal à l'unanimité décide de recourir à des emplois occasionnels le temps de cette année scolaire.
Karine HUE actuellement en CAE (contrat aidé par l'Etat) jusqu'au 30/09/2014 bénéficiera à partir du 1er octobre 2014 d'un CDD jusqu'au 31/08/2015 sur une durée de temps de travail de 24h par semaine. Elle sera affectée principalement à l'école (cantine, présence en maternelle, ménage, temps d'activités périscolaires et ponctuellement en mairie).
Selon l'évolution des effectifs à la rentrée de 2015 et du bilan de la réforme des rythmes scolaires, le poste pourrait être pérennisé.

Communauté de Communes

Contrat enfance jeunesse

Entre octobre 2012 et juin 2013 la communauté de communes de Forez en Lyonnais a réalisé un diagnostic en direction des jeunes portant sur : le logement – la mobilité – la scolarité – l'emploi – la santé – le sport – la culture.
Un groupe d'élus de toutes les communes va travailler sur la mise en place d'un contrat enfance jeunesse en partenariat avec la CAF et toutes les structures jeunesse du territoire (MJC – AFR …) le but est de créer des connexions entre les associations du canton et les jeunes de ce même territoire. Un conseil intercommunal des jeunes est envisagé.

Semaine bleue octobre 2014

Depuis plusieurs années le Conseil Général de la Loire organise la semaine bleue en direction des retraités. Elle se déroulera du 13 au 17 octobre. La communauté de communes de Forez en Lyonnais s'implique aussi avec la mise en place de nombreuses activités au cours de cette semaine.
Les associations concernées ainsi que tous les retraités seront informés personnellement du calendrier des actions.

P.I.G. (programme d'intérêt général)

La communauté de communes va lancer un PIG. C'est une suite à l'opération d'amélioration de l'habitat en place depuis plusieurs années.
Cette opération est mise en place entre le CG42, L'ANAH et le CCFL. Des permanences seront mise en place fin 2014 pour aider les personnes à rénover ou à adapter les logements en fonction de la dépendance des occupants. Des aides pourront être accordés en fonction des revenus. Ceci concerne les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs.

Rapport d'activité 2013

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2013. Pour ceux qui veulent le consulter, un exemplaire papier est disponible en mairie. Il peut être consulté directement sur le site de la communauté.

SIMOLY et urbanisme

A compter du 1er janvier 2015, les services de l'ETAT (DDT à Montbrison pour notre commune) n'instruiront plus les documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme).
Les petites communes n'ont pas les moyens techniques et financiers de mettre en place un service urbanisme.
Cette compétence sera confiée au SIMOLY (Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais) qui regroupe trois communautés de communes.
Actuellement le SIMOLY a lancé le recrutement d'un technicien. Il reste encore à finaliser le côté administratif et financier. Toutes ces modifications seront traitées lors d'un prochain conseil.

Réforme des rythmes scolaires

Par jugement du tribunal administratif de Lyon rendu le 9 septembre 2014, suite à la comparution de Madame Le Maire, lundi 8 septembre 2014, la décision du conseil municipal en date du 4 juillet 2014 de ne pas appliquer la réforme, est suspendue.

Dès mercredi 10 septembre, l'école a été ouverte. L'horaire officiel est le suivant : lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8h 30 à 11h 45 et de 13h 30 à 15h 30 – mercredi de 8h 30 à 11h 30.

A partir du lundi 15 septembre 2014, la mairie a mis en place les TAP (temps d'activités périscolaires) de 15h 30 à 16h 30. Ce sont des activités complètement facultatives et les parents peuvent venir chercher leurs enfants dès 15h 30.

Actuellement la commune dispose de 5 employées formées à l'encadrement des enfants. Elles vont pouvoir prendre en charge les enfants pendant les TAP. Les enfants seront divisés en quatre groupes : les CM et CE avec une aide aux devoirs – les CP – les GS et les PS tourneront sur trois ateliers, lundi, mardi et jeudi : atelier lecture et contes – atelier DVD en anglais – atelier jeux de société. Le vendredi il y aura simplement une garderie.

Après une longue discussion et un vote – 3 abstentions (dont les 2 pouvoirs) – 4 pour un tarif à 1.5€ et 8 pour un tarif à 2€, le conseil municipal fixe à 2€ le prix du ticket spécial TAP à compter du 15 septembre 2014.

Ces tickets sont vendus en mairie de la même façon que les tickets cantine et garderie matin et soir. Compte tenu des nouveaux horaires de l'école, les plages horaires de vente des tickets sont étendues : lundi et vendredi de 15h 30 à 17h 30 et samedi matin de 8h à 11h 30.

Dernière minute
La commune stocke depuis longtemps au local voirie des 4 routes des vieux bureaux d'école qui ne serviront plus.
Il est décidé de les mettre en vente au prix symbolique de 10€ minimum au profit du CCAS. Cette vente se déroulera samedi 27 septembre 2014 de 10h à 11h 30, sur place au local technique près de la zone artisanale de Sagnelonge.

Commission patrimoine

La commission Patrimoine est toujours à la recherche d'objets, cartes postales... en rapport avec la 1ère guerre mondiale de 14-18 pour enrichir son exposition qui se déroulera le 16 novembre 2014. Elle débutera lors du vin d'honneur de la commémoration au monument aux morts puis sera installée dans la salle du Conseil à la Mairie jusqu'au 20 novembre 2014

Pour les photos, vous pouvez passer en mairie : elles seront scannées et rendues immédiatement.

Pour les objets, vous pouvez contacter :
Jean Paul THOLLOT au 04-77-94-03-95
Yves LAURANSON au 06-08-01-87-56

La commission travaille également sur la restauration des 2 piliers de l'entrée de l'Eglise ainsi que sur la croix de l'entrée du bourg. Des devis sont en cours. La priorité est donnée à l'Eglise car les piliers sont en très mauvais état et peuvent présenter un risque de sécurité s'ils continuent à s'effriter. Nous avons pris contact avec les bâtiments de France, la fondation du patrimoine, le conseil général, la DRAC afin d'obtenir des financements.

Marche de l'office de tourisme cantonal

Date à retenir : dimanche 12 octobre 2014 au départ de la commune de Maringes. Nous avons besoin d'une dizaine de bénévoles pour le balisage du samedi et l'organisation du dimanche (accueil, inscriptions, repas …). Merci de vous faire connaître soit en mairie soit directement auprès de l'office de tourisme cantonal à Chazelles.

INFOS COMMUNALES

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les jeunes, garçons et filles nés entre le 1er juillet 1998 et le 30 septembre 1998 doivent se faire recenser avant le 3 septembre 2014. Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Cette démarche est indispensable pour être inscrit sur les listes électorales à 18 ans, passer le permis de conduire et se présenter aux examens.

MJC

Comme les 2 années passées, la MJC souhaite reproposer une animation au profit du Téléthon.
Le Téléthon sera le samedi 6 décembre.
La MJC Loisirs au Village portera l'évènement comme les années passées, mais souhaite proposer aux personnes et associations de St Médard, de s'associer à cet évènement. Nous proposons une réunion de préparation, **le vendredi 3 octobre à 20h30** pour lancer cela.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Forez en Lyonnais
Communauté de Communes

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 24 octobre 2014 à la CCFL
Tél : 04 77 54 28 99
Le ramassage se fera en novembre, les dates de ramassage seront fixées en fonction des personnes inscrites.

Les déchets ramassés sont :

- ce qui ne rentre pas dans le coffre d'une voiture
- électroménager (réfrigérateur, congélateur, machine à laver…)
- canapés, fauteuils (séparer la ferraille)
- gros meubles

Les déchets non ramassés sont :

- ce qui rentre dans le coffre d'une voiture (télévision, chaises…)
- matériel agricole (bâches plastiques, charrues…)
- déchets verts
- poutres, planches, souches
- gravats, autres matériaux de construction

ENQUETE FEUILLE INFOS

Une enquête en dernière page est mise à votre disposition afin de connaître vos attentes ou pour répondre à vos besoins. Nous vous prions de bien vouloir la remplir et la déposer en mairie. Par avance merci.

DECORATION DE NOEL

Noël approche. Il est temps de commencer à penser à la décoration de notre village. Nous avons le projet d'installer dans les massifs des sujets en bois afin de créer plutôt des décorations de jour. En effet les illuminations ont un coût de revient trop important pour notre commune (montage et démontage).

Nous invitons les habitants qui savent bricoler et qui pourraient apporter un peu de leur temps à fabriquer pour la commune des sujets en bois pour le bonheur de petits et des grands. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

INFOS ASSOCIATIVES

M.J.C LOISIRS AU VILLAGE

MJC Loisirs au village et Art'Scène-Théâtre présente :

THEATRALEMENT VOTRE
Ou détournements sans conséquence
D'Eric PONTVIANNE

Les comédiens d'une petite troupe de théâtre n'ont pas du tout envie de jouer la pièce prévue malgré les injonctions répétées du metteur en scène.
Que va-t-il se passer ? Quel spectacle de remplacement va être proposé ?
Le metteur en scène va essayer de les convaincre ; le public est là, il faut jouer, sinon les comédiens auront failli.
A partir de cette idée, l'auteur nous entraîne dans le monde du théâtre. C'est le prétexte pour lui d'aborder les différents genres théâtraux.
De la comédie à la tragédie en passant par la comédie musicale et la poésie, cette pièce nous entraîne vers des chemins tortueux et inattendus.
Avec : Evelyne Grève, Michelle Vial, Eric Pontvianne
Mise en scène : Henri Fernandez

Samedi 11 octobre 2014 à 20h30
Salle des fêtes de St Médard
Buvette ouverte dès 20h00
Durée de la pièce 1h15
Tout public

MARCHE POUR TOUS

Reprise des marches pour tous : activité ouverte à tous ceux qui ont envie de découvrir les sentiers de la commune et parfois d'autres communes, sans aucune adhésion à une association, sans inscription, il suffit d'être au rendez-vous du 2ème lundi du mois devant la mairie à 13h 30.
Dates à retenir :

Lundi 13 Octobre – Lundi 17 novembre – Lundi 8 décembre

CLSH

Au centre de loisirs d'Aveizieux du mois de juillet des habits ont été oubliés, vous pouvez venir les récupérer en mairie.

PARTICULIER

Monsieur DOUCHY, cherche un local fermé pour entreposer sa caravane l'hiver. Vous pouvez le contacter au 07.63.32.93.11.

COMITE POUR ST MEDARD EN FOREZ

PROGRAMME

- Arrivée à 16H45 entrée de bourg ST Médard avec une collation.
- Assemblée Générale à la salle
- Visite à la Chevillionnière de l'atelier céramique d'Elisabeth Lafleur ou initiation à la boule lyonnaise au terrain
- Apéritif et repas ouverts à tous les habitants à la salle d'animation
- Hébergement chez l'habitant : vous inscrire si vous souhaitez accueillir
- Le dimanche petits déjeuner à la salle d'animation et départ à 9h30 pour visiter le musée de la chapellerie
- Midi repas salle d'animation

Tous les bénévoles seront les bienvenus pour accueillir, accompagner, installer les salles, servir à table, animer ou héberger et bien sûr ranger le dimanche après-midi.
Nous comptons sur votre bienveillance et votre aimable participation. Pour le programme, les menus ou toutes informations complémentaires: un exemplaire papier est disponible en mairie sinon n'hésitez pas à vous faire connaitre et vous renseigner auprès des organisateurs
D'avance MERCI Bernadette (Bouchut) PERBET par mail thierryperbet@orange.fr
Joëlle VILETELLE par mail joelle.joel42@gmail.com visites ,listings
Hélène et André GRANGE chargés des hébergements
Gisèle et Daniel TISSEUR installation des salles

OBJETS TROUVES

Une ceinture enfant, une montre homme, une bague, une paire de lunette enfant, un bracelet, une paire de lunette de soleil de vue. Ces objets sont en mairie.

LUDOBUS

BCD

Les classes de l'école recherchent des personnes volontaires pour assurer le prêt de livres sur les heures scolaires.

Il s'agit en fait d'écrire la date et le livre emprunté sur la fiche de l'élève, d'aider parfois des enfants à choisir un livre, à se repérer puis de terminer par une lecture offerte. Cette activité demande entre 30 min et 1 h (si 2 groupes passent à la suite), l'idéal étant d'avoir suffisamment de monde pour faire un roulement avec une plage tous les 15 jours par exemple pour éviter que cela ne devienne une contrainte pour vous.

Nous faisons donc un appel aux personnes du village qui souhaiteraient s'investir dans ce projet ou tout simplement souhaiteraient faire un essai pour commencer. Merci de nous donner une réponse rapide afin de mettre en place un planning qui pourrait démarrer au plus vite en appelant l'école au 04-77-94-06-58 ou en remplissant le bulletin ci-dessous à déposer dans la boite aux lettres de l'école.

D'avance merci.

Je soussigné …….

Je ne peux ou ne souhaite pas m'engager dans ce projet BCD ☐

Je souhaite m'investir dans ce projet BCD. Voici mes disponibilités ☐

……

……

VOTRE BOULANGER

AU GOURMAND
SAN MIARDERE

Pains, pâtisseries, viennoiseries, traiteur, entremets, pièce montée
42340 Saint Médard en Forez
04 77 20 47 50 – 06 73 99 57 11

SOIREE PIZZA LES LUNDIS , MARDIS , JEUDIS ET VENDREDIS SUR COMMANDE*

Pizza Jambon Fromage : **7.00 €**
(Sauce pizza ,Jambon , Emmenthal)

Pizza Carbonara : **8.50 €**
(Crème , Lardons , Emmenthal **)**

Pizza 3 Fromages : **7.50 €**
(Sauce pizza , Chèvre , Bleu , Emmenthal)

Pizza Forestière :
(Sauce pizza , Jambon , Champignons , Emmenthal Olives) **9.00 €**

Pizza Savoyarde :
(Crème , pomme de terre , lardons , Emmenthal , Olives) **9.20 €**

Pizza San Miardère :
(Sauce pizza , Jambon , poivrons , oignons , Emmenthal , Olives) **9.20 €**

***Commande jusqu'à midi le jour désiré**

Ne soyez pas surpris de voir cet encart publicitaire, car une erreur s'est produite lors de l'impression du bulletin communal 2013

Gilbert BATAILLON

Le Tinchon - 42330 Saint Médard en Forez

N° SIRET : 530 297 001 00014

Petits travaux de Jardinage

Tonte, Nettoyage et entretien des jardins et massifs;
Taille des haies, arbustes, fruitiers ; Débroussaillage etc...

Agréé Services à la personne

* selon la loi en vigueur

Réduction ou Crédit d'Impôts de 50 % du montant des prestations*

Tél : 04.77.94.16.40 Port : 06.49.69.24.13